



**SAINT-JACQUES
LE-MINEUR**

91, rue Principale
Saint-Jacques-le-Mineur
Québec, J0J 1Z0

Téléphone : (450) 347-5446
Télécopieur : (450) 347-5754
Courriel : amenagement@silm.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

Service de l'urbanisme

**Section réservée
à la municipalité**

N° de demande : _____

Matricule : _____

Zone : _____

DEMANDE DE PERMIS INSTALLATION SANITAIRE

1. EMLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse : _____ Numéro de lot* : _____

*S'il existe plus d'un lot sur le terrain concerné.

Usage de l'immeuble : Résidentiel Commercial Industriel Agricole Public ou institutionnel

2. IDENTIFICATION

2.1 DU REQUÉRANT

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

2.2 DU PROPRIÉTAIRE (si différent du requérant)

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

3. RENSEIGNEMENT SUR LES TRAVAUX

Entrepreneur : _____ Responsable : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____ N° RBQ : _____

Durée possible des travaux : Date de début : _____ Date de fin : _____

Coût approximatif des travaux : _____

4. DESCRIPTION DES TRAVAUX

4.1 TRAVAUX PROJÉTÉS

- Aménagement d'une nouvelle installation sanitaire** **Remplacement ou modification d'une installation sanitaire existante**
Section qui sera remplacée ou modifiée? : _____

4.2 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Type ou modèle d'installation sanitaire : _____

Nombre de chambres à coucher desservies par l'installation : _____
(ou le débit total quotidien d'eaux usées domestiques rejetées (si aucune chambre à coucher) : _____)

Distance entre l'installation sanitaire projetée (système étanche et non étanche) et une installation de prélèvement d'eau souterraine existante (le cas échéant) : _____

5. DOCUMENTS À FOURNIR

- **Copie du devis de caractérisation du site** préparé par un professionnel qualifié (ingénieur, membre de l'ordre des ingénieurs du Québec et/ou technologue, membre de l'ordre des technologues professionnels du Québec) conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-r22);
- **Attestation de conformité** par un professionnel qualifié (ingénieur, membre de l'ordre des ingénieurs du Québec, et/ou technologue, membre de l'ordre des technologues professionnels du Québec) dans les 30 jours suivant la fin des travaux. Celui-ci doit être accompagné du plan de construction tel que construit de l'installation;
 - Veuillez prendre note qu'il est requis d'avertir 48 à 72 heures avant le début des travaux, le professionnel qualifié afin que celui-ci approuve la conformité des travaux pour l'attestation de conformité exigé après les travaux.
- **Une preuve de l'inscription sur le registre foncier de l'entente** si la demande vise un dispositif desservant un regroupement de bâtiments qui implique des propriétaires différents;

6. DÉCLARATION

*Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire **ne constitue pas un permis** ou un certificat d'autorisation.*

Le soussigné comprend également que les travaux doivent être conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-r22);

Signature : _____ Date : _____

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES QUI NOUS SERONT SOUMISES NUMÉRISÉES OU IMPRIMÉES SERONT TRAITÉES